VSS-FORMATION

CATALOGUE 2021-2022

Conférence Permanente des chargé·e·s de mission Egalité et Diversité

RÉSEAU DES AFFAIRES JURIDIQUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

VSS-FORMATION
DE LA RECHERCHE À LA TRANSMISSION

VSS-Formation est un réseau **indépendant de formation sur les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche** créé en 2018 par l'**ANEF**, la **CPED** et **JuriSup**, pour partager **les compétences et les savoirs développés au sein des associations**.

Le réseau propose des actions de **sensibilisation** et de **formation** à destination des différents membres de la communauté de **l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR)**, ainsi que des missions **de conseil** et **d'accompagnement** dans la mise en place **des dispositifs**, de l'élaboration **de politiques de prévention ou de formation des missions égalité**.

Il s'appuie notamment sur **l'expertise acquise lors de collaborations initiées depuis 2014** (*Vade-mecum contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur* en 2015 puis 2017, colloque international du 4 décembre 2017, groupe de réflexion sur le disciplinaire, le guide pour la mise en place d'un dispositif de prévention et de traitement des VSS 2018, etc.).

HTTP://WWW.ANEF.ORG/

HTTPS://WWW.JURISUP.FR/

HTTPS://WWW.CPED-EGALITE.FR/

NOS PARTENARIATS

Dès sa création, le réseau a bénéficié du soutien **du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation**, qui a permis la mise en place de formations (subvention en 2019).

La CPU, la CDEFI et la CGE ont aidé à diffuser les informations sur le réseau et en particulier sur les formations ouvertes à tous les établissements.

Le réseau a également reçu en 2018 et 2019 un soutien tant logistique que financier de **la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN)**, permettant l'organisation dans ses locaux à Paris de formations ouvertes gratuitement aux établissements. **L'IESEG** a également mis gracieusement ses locaux à disposition pour une formation en novembre 2019.

NOTRE EXPÉRIENCE

2018, UN DÉMARRAGE ATTENDU PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ESR

Deux modules de formation ont été proposés à l'automne 2018 : « Appréhender les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche » et « Mettre en place un dispositif ».

35 établissements y ont participé :

CNAM, CNRS, ENAC, ENGEES, ENSGTI, ENSTA Bretagne, ESTACA, HEC Paris, IEP Grenoble, INALCO, INSA Lyon, INSA Strasbourg, INSERM, ISAE-Supaéro, ISEP, ISTOM, Paris School of Business, Sorbonne Université, Sup'Biotech, Télécom physique Strasbourg, Toulouse INP, Université d'Angers, Université Côte d'Azur, Université Grenoble-Alpes, Université Jean-Moulin-Lyon-III, Université de Lorraine, Le Mans Université, Université Lumière-Lyon-II, Université de Mayotte, Université de Nantes, Université Nice Sophia Antipolis, Université Paris 10 Nanterre, Université Rennes 2, Université de Technologie Belfort-Montbéliard, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

Une formation à l'écoute pour une cellule interne aux ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, a également été dispensée.

2019, ANNÉE DE CONSOLIDATION DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT

12 formations sur site des établissements :

- Université de Reims Champagne-Ardenne
- École des Beaux-Arts
- EM Le Havre
- Université de Paris-Est Créteil
- Université Paris
- Université de Paris-Est Marne-la-Vallée
- Université d'Artois
- IMT Atlantique
- Le Mans Université
- INALCO
- Université de Bourgogne
- Université d'Angers

29 établissements et organismes ont participé à des formations nationales :

INSA Lyon, Université Paris Diderot, Télécom Paris, INRA, Université de Nîmes, Université Clermont-Auvergne, Université Paris 13, CNRS Délégations Toulouse et Alsace, ENAC, Université Paris Sciences et Lettres, École Polytechnique, Sorbonne Université, Centrale Lille, Université de Bourgogne, MESRI, Grenoble École de Management, Université d'Artois, ENS Louis-Lumière, Université de Saint-Étienne, Université de Lorraine, IÉSEG, Université Toulouse 1, HEC Paris, Université Paris-Sud, Université de Savoie Mont Blanc, CNOUS, Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, Université de Technologie de Troyes, Polytech Lyon La FAGE

CHIFFRES CLÉS 2020

32 formations assurées pour un équivalent de **22** journées

5 journées de formation reportées à 2021 en raison du contexte sanitaire

18 établissements concernés

12.5 journées en présentiel
9.5 en distanciel

11 formatrices
1 formateur

NOS FORMATIONS

Nos formations sont conçues pour permettre aux actrices et acteurs de **l'enseignement supérieur et la recherche** de :

- Comprendre le fonctionnement des violences de genre
- Connaître le cadre juridique
- Mener des actions de prévention
- Accueillir et orienter les victimes et les témoins
- Traiter les situations (mesures conservatoires, enquête interne, commission disciplinaire)
- Mettre en place des dispositifs de prise en charge
- Conduire des études (état des lieux dans l'établissement)
- Mettre en place une politique de formation

Nos formations sont **à destination de différents publics :**

- Étudiant·es
- Tous personnels
- Encadrement (direction et / ou enseignant·es en responsabilité)
- Membres des dispositifs

Nos formations et leurs modalités pédagogiques s'appuient sur des connaissances et nos expériences pluridisciplinaires d'enseignant·es-chercheur·es, de chargé·es de mission égalité-diversité, de juristes de l'enseignement supérieur, etc.
Les modules de formation VSS-Formation sont adaptés au contexte local et aux besoins définis lors d'entretiens préalables.

MODALITÉS PRATIQUES

Les formations peuvent être réalisées en présentiel ou en distanciel.

L'université ou l'école s'engage:

- En présentiel à mettre à disposition une salle (configuration salle de réunion), équipée d'un vidéoprojecteur
- À informer les futur·es stagiaires des conditions pratiques de la formation.

Contact:
contact@vss-formation.fr
Site WEB :
vss-formation.fr

NOS FORMATIONS
LES BLOCS DE CONNAISSANCES DES MODULES

UNE JOURNÉE DE FORMATION

Nos formations se composent de différents blocs de connaissances que l'on associe et que l'on ajuste selon les besoins des établissements.

Nous proposons des formations de différentes durées, à partir de 1h30, qui comportent un ou plusieurs de ces blocs.

Vous trouverez dans les pages suivantes les modules les plus régulièrement dispensés.

BLOC JURIDIQUE
- Cadre juridique
- Pistes d'intervention
- Rôles des différents actrices et acteurs

BLOC SOCIOLOGIQUE
- Compréhension des mécanismes des VSS
- Stratégies des agresseur•es, conséquences sur les victimes et le collectif, résultats d'enquêtes
- Spécificités des VSS dans l'ESR

BLOC DISPOSITIF D'ACCUEIL
- Démarche de mise en place et d'évaluation
- Missions et modalités d'action
- Outils

BLOC PROCÉDURES ET SANCTIONS
- Mesures conservatoires
- Enquête administrative
- Section disciplinaire

BLOC PRÉVENTION
- Différentes formes de prévention
- Outils et conseils pratiques
- Élaboration de plan de prévention

BLOC FORMATION À L'ÉCOUTE
- Techniques de l'écoute active
- Recueil d'un récit de VSS
- Suivi et orientation

MODULE 1 : APPRÉHENDER LES VSS DANS L'ESR
APPROCHES SOCIOLOGIQUES ET CADRE JURIDIQUE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les mécanismes des VSS
S'approprier les textes juridiques applicables dans l'ESR
Savoir se positionner en tant qu'acteur et actrice dans l'ESR sur ce sujet
Développer une culture commune au collectif engagé au sein de l'établissement pour lutter contre les VSS

COMPÉTENCES ACQUISES

✔ **Connaître le fonctionnement des VSS,** les effets sur les victimes et les stratégies des agresseur·es
✔ **Repérer les VSS**
✔ **Connaître les textes légaux** qui régissent la question des VSS et **savoir les mobiliser**
✔**Se positionner** en tant qu'acteurs ou actrices dans l'ESR et **identifier les rôles des interlocuteurs et interlocutrices possibles**

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques (sociologiques et juridiques)
Apports pratiques, à partir des échanges entre les participant·es, brainstorming, études de situations
Dossier documentaire : textes juridiques, biblio-sitographie (guides disponibles, vidéos, sites utiles)
Évaluation de la formation
Quiz, vidéos

PUBLIC CIBLÉ
Selon les besoins de l'établissement

FORMATRICES OU FORMATEURS
Binôme de formatrices ou formateurs

DURÉE
1 journée - 7 heures

PARTICIPANT·ES
Maximum 22

LIEU
Sur site ou en visioconférence

COÛT
2000€ HT

MODULE 2 : METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF POUR LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE VSS DANS L'ESR

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

S'approprier les démarches de mise en place d'un dispositif de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

COMPÉTENCES ACQUISES

✔**Connaître les textes légaux** qui régissent les VSS dans l'ESR
✔**Connaître les différents types de dispositifs existants**
✔**Maitriser le processus de mise en œuvre** du dispositif

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Apports pratiques : présentation de dispositifs, brainstorming, exercices en sous-groupes, échanges
Dossier documentaire : textes juridiques, biblio-sitographie (guides disponibles, vidéos, sites utiles)
Évaluation de la formation

Voir page 10 notre offre d'accompagnement des dispositifs en place

PUBLIC CIBLÉ

Chargé·es de mission égalité-diversité autres personnels initiés au module 1.
Personnes ayant les pré-requis du module 1

FORMATRICES OU FORMATEURS

Binôme de formatrices ou formateurs

DURÉE

1 journée - 7 heures

PARTICIPANT·ES

Maximum 20

LIEU

Sur site

COÛT

2000€ HT

MODULE 3 :
ÉCOUTER ET ACCOMPAGNER LES VICTIMES

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Savoir mener un entretien
Développer ses capacités d'écoute active
Construire ses outils d'entretien

COMPÉTENCES ACQUISES

✔**Savoir accueillir** une révélation et **poser un cadre d'entretien**
✔**Être à l'écoute** de la personne, de ses points de vue, besoins et demandes - **Savoir clarifier la demande**
✔**Acquérir les techniques de l'écoute active**
✔**Se positionner** en tant qu'acteur et actrice dans l'établissement et **identifier les interlocuteurs et / ou interlocutrices** possibles
✔**Savoir orienter la personne**
✔**Comprendre les différentes phases d'un entretien :** l'accueil, le cadre, la demande, le contrat
✔**Construire les outils de l'écoute**

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques (psychologiques, sociologiques et juridiques)
Apports pratiques, à partir des échanges entre les participant·es, brainstorming, jeux de rôles
Vidéos
Dossier documentaire : textes juridiques, biblio-sitographie (guides disponibles, vidéos, sites utiles)
Évaluation de la formation

PUBLIC CIBLÉ

Personnes initiées au module 1 et ayant les pré-requis du module 1

FORMATRICES OU FORMATEURS

Binôme de formatrices ou formateurs

DURÉE

1 journée - 7 heures

PARTICIPANT·ES

Maximum 15

LIEU

Uniquement sur site

COÛT

2000 € HT

MODULE 4 : ÉTABLIR UN PLAN DE PRÉVENTION

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Accompagner la réflexion pour monter un plan de prévention au sein d'un établissement selon ses moyens, ses besoins et son environnement
Penser un plan de prévention adapté à son contexte :

- **Identifier** les trois niveaux de prévention et leurs objectifs
- **Connaître** les outils de prévention existants
- **Connaître** les freins et les leviers à la réussite d'une action de prévention

COMPÉTENCES ACQUISES

✔ **Être en mesure d'organiser** une action de prévention ciblée
✔ **S'approprier la démarche de mise en place** d'un plan de prévention

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Apports pratiques : présentation de dispositifs, brainstorming, exercices en sous-groupes, échanges
Dossier documentaire : textes juridiques, biblio-sitographie (guides disponibles, vidéos, sites utiles)
Évaluation de la formation

Voir page 10 notre offre d'accompagnement des dispositifs en place

PUBLIC CIBLÉ
Selon les besoins de l'établissement

FORMATRICES OU FORMATEURS
Selon les besoins de l'établissement

DURÉE
1 journée - 7 heures

PARTICIPANT·ES
Maximum 20

LIEU
Sur site ou en visioconférence

COÛT
2000€ HT

MODULE 5 COURT : SENSIBILISER AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS L'ESR

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les mécanismes des VSS
Connaitre les recours
Développer une "culture de témoins actifs"

COMPÉTENCES ACQUISES

✔**Connaitre le fonctionnement des VSS,** les effets sur les victimes et les stratégies des agresseur·es
✔**Repérer les VSS,** devenir témoin actif
✔**Savoir mobiliser les textes légaux** qui régissent la question des VSS
✔**Se positionner** en tant qu'acteurs et actrices dans l'ESR et **identifier les rôles des interlocuteurs et / ou interlocutrices** possibles

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques (juridiques et sociologiques)
Apports pratiques : documents, échanges, brainstorming
Quiz, diaporama, vidéos, animation active (jeux, création de posters en sous-groupes, etc.)
Dossier documentaire : textes juridiques, biblio-sitographie (guides disponibles, vidéos, sites utiles)
Évaluation de la formation

PUBLIC CIBLÉ

Selon les besoins de l'établissement

FORMATRICES OU FORMATEURS

Sur site, une formatrice ou un formateur
En visioconférence, deux formatrices ou formateurs

DURÉE

1 demi-journée
3 heures minimum

PARTICIPANT·ES

Maximum 20

LIEU

Sur site ou en visioconférence

COÛT

500€ HT si une formatrice ou un formateur (sur site)
1000€ HT si deux formatrices ou formateurs (visioconférence)

MODULE 6 TRÈS COURT: « VISIO-TCHAT CONFÉRENCE VSS » SENSIBILISER AUX VSS DANS L'ESR

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUE

Sensibiliser aux violences sexistes et sexuelles (VSS) et au harcèlement
Identifier les VSS et / ou les discriminations
Connaitre les recours

COMPÉTENCE ACQUISE

✔ **Savoir identifier les violences sexistes et sexuelles et leurs effets** (harcèlement, cyber harcèlement, agressions, viols, etc.)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Animation à l'aide d'un diaporama
Discussion par le tchat
Évaluation de la formation

PUBLIC CIBLÉ

Etudiant·es et personnels de l'établissement

FORMATRICES OU FORMATEURS

Binôme de formatrices ou formateurs

DURÉE

1 heure et demie - 2 heures

PARTICIPANT·ES

Selon le contexte

LIEU

Visioconférence
(ne pourra pas être enregistrée)

COÛT

350€ HT

MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT DES DISPOSITIFS

Consulting à la demande avec les formatrices et formateurs expérimenté·es pour établir un audit en concertation et accompagner individuellement les équipes ou les référent·es chargé·es des missions de lutte contre les VSS et le harcèlement.

LES FORMATRICES
ANEF

Sylvie CROMER, sociologue, travaille depuis la fin des années 1980 sur **les violences sexistes et sexuelles**. Elle a participé à l'enquête «**VIRAGE – Violences et rapports de genre**» portée par **l'Institut national d'études démographiques (INED).**
Co-autrice du guide ***Enquêter sur les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche***.

Maïlys DERENEMESNIL, juriste, ancienne professeure de lettres modernes, membre de la CPED a été **chargée de mission égalité femmes-hommes et non-discrimination** à l'Université Paris Nanterre. Elle a notamment piloté la création de la cellule contre **les violences sexistes et sexuelles** dont elle est devenue la référente. Elle travaille actuellement à **l'école doctorale de droit de Sciences Po** sur « ***La parole des femmes victimes de violences sexuelles dans la justice pénale française*** ».

Hélène MARQUIÉ, professeure des universités en études de genre et arts et ancienne **chargée de mission égalité** de l'Université Paris 8. Ancienne membre de la CPED. A publié l'ouvrage ***Non, la danse n'est pas un truc de filles – Essai sur le genre en danse,*** Toulouse, l'Attribut, 2016.

Geneviève PEZEU, présidente de l'ANEF. Agrégée d'histoire et géographie. Docteure en sciences de l'éducation. Ingénierie de formation **mixité égalité femmes-hommes, citoyenneté et laïcité. Coordinatrice de recherche, facilitatrice en codéveloppement.** Elle a coordonnée pour l'Anef, la rédaction de ***Le genre dans l'enseignement supérieur et la recherche: le livre blanc,*** Paris, La Découverte, 2014.

LES FORMATRICES ET FORMATEURS
CPED

Coline BRIQUET, adjointe à la Directrice Académique de l'IÉSEG School of Management, et **Référente Egalité Femmes-Hommes, Lutte contre les violences, le harcèlement et les discriminations.** Elle a publié des travaux de recherche sur les VSS en écoles d'ingénieurs : **« De la banalisation des violences de genre en école d'ingénieur·e·s »,** *Cahiers du Genre*, 2019/1 (n° 66), p. 109-128.

Béatrice DELZANGLES, maîtresse de conférences en droit public, déléguée à l'égalité et à la lutte contre les discriminations de l'Université Paris Dauphine. Elle a notamment piloté la création de la cellule de **veille sur les discriminations, les VSS et le bizutage**, qu'elle coordonne, ainsi que le **Plan d'action Egalité.** Autrice de l'article **«Les "missions égalité entre les hommes et les femmes" dans les universités»,** *La Revue des droits de l'homme, 2017*.

Philippe LIOTARD, Sociologue, Maître de conférences en STAPS à l'Université Claude Bernard Lyon 1. Il travaille sur les **VSS dans le sport** depuis la fin des années 1990. **Président de la CPED, chargé de mission égalité-diversité** de l'Université de Lyon 1 depuis 2008, **Référent Racisme et antisémitisme.**

Concetta PENNUTO, maîtresse de conférences en histoire des sciences, ancienne vice-présidente de l'Université de Tours **en charge de l'égalité, le handicap et la diversité.**

Clare RAMSBOTTOM, agrégée d'anglais et ancienne secrétaire de la CPED. En tant que **référente égalité femme-homme et vice-présidente "Responsabilité sociale"** à l'Université Le Havre Normandie de 2014 à 2020 elle a co-construit et piloté **la cellule d'écoute et de lutte contre les discriminations** de l'université.

Sandrine ROUSSEAU, vice-présidente de l'Université de Lille en charge de la vie universitaire, **ex présidente de la CPED. Coordonne et anime les dispositifs de lutte contre les Violences sexuelles et sexistes** de l'université de Lille. **Fondatrice de l'association Parler,** association qui accompagne et permet l'entraide des femmes victimes de violences.

Rozenn TEXIER-PICARD, membre d'honneur et ancienne présidente de la CPED. Mathématicienne, en charge de l'égalité femmes-hommes à l'ENS Cachan puis l'ENS Rennes de 2012 à 2019, co-auteure **du *Vade-mecum Le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur.***

Véronique VAN DE BOR, membre de la CPED et de l'association Femmes & Sciences. Vice-Présidente Politique Sociale, Egalité, Diversité de l'Université Côte d'Azur et **fondatrice de réseau égalité UCA. PhD, CNRS, chercheuse en biologie du développement et génétique.**

Sandrine VATON, référente égalité femme-homme et enseignante chercheuse à IMT Atlantique, au département Informatique. **Titulaire du diplôme d'ingénieur** de Télécom Paris, **d'un DEA en probabilités, d'un doctorat en traitement du signal, et d'une HDR en informatique.**

Cécile Vermot, sociologue, enseignante-chercheuse et référente égalités à Sup'Biotech Paris. Elle a créé un dispositif contre les VSS qu'elle anime et coordonne aujourd'hui. **Elle est l'autrice d'articles sur les émotions et le genre.**

Violette ZECCHI, chargée du pilotage de la mission **Egalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations** au sein de l'Université Grenoble Alpes UGA, spécialiste des enjeux liés à **l'Egalité femmes-hommes dans l'ESR**, pilote du **Plan d'Actions Egalité PAE UGA**, spécialisée dans l'analyse genrée des statistiques issues des bilans sociaux des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

LES FORMATRICES JURISUP

Jane-Laure BONNEMAISON, docteure en Droit, directrice adjointe des affaires juridiques de l'université de Lorraine, **membre du bureau JuriSup** depuis 2016.

Delphine GASSIOT CASALAS, présidente de l'association JuriSup, association nationale des responsables des affaires juridiques de l'enseignement supérieur. **Ancienne directrice des affaires juridiques de l'Université de Bordeaux,** actuellement **secrétaire générale de l'École d'architecture de Bordeaux.**

COÛTS DE FORMATION
RÉSUMÉ

TYPES DE FORMATION	Montant HT (en euro)
Une journée de 7 heures avec deux intervenant·es	2000 €
Formation courte (1 demi-journée) Selon contexte et nombre de stagiaires :	
En présentiel, avec un·e intervenant·e	500 €
En visioconférence, avec deux intervenant·es	1000 €
Formation à distance (1h30 à 2h) avec deux intervenant·es	350 €

+ Frais de déplacement et hébergement à prévoir

Nous consulter pour conditions particulières

QUELQUES RETOURS

INALCO :

" Les points forts de la formation : les clarifications conceptuelles (violences, conflit, sexisme inconscient, ordinaire ...) et les modalités d'action en cas de problèmes de cette nature" , "excellentes formatrices, claires et dynamiques"

MCF - Sociologie :

"Les problématiques juridiques, les mises en situation sont vraiment intéressantes car elle nous permettent de mieux comprendre comment agir, comment qualifier les actes, les gestes, les paroles. Cela permet de riches interactions aussi et de mises en situation et de pouvoir réagir au plus vite aussi, de pouvoir mieux identifier les personnes clé à l'université et en dehors aussi "

Université ANGERS :

Assistante de direction : "Cette formation nous a permis de redéfinir les missions et les objets de la cellule ; beaucoup d'interactions et un réel travail d'équipe : merci à vous"
Etudiante Master 2 sage-femme : " très bon dynamisme du binôme", "J'ai appris beaucoup de chose "

CNOUS :

Conseillère de prévention CROUS Lille : " Formation de qualité et formatrices hyper dynamiques. Ma 1ere formation sur les VSS où il n'y a pas de tabou. J'ai appris des choses dans le champ professionnel "

COMMUNICATION

Le site internet vss-formation.fr actualise notre offre de formations, les profils des formatrices et formateurs, quelques ressources en accès libre, et permet de nous contacter pour établir un devis.

Pour nous contacter : contact@vss-formation.fr

Conception et mise en page : Gaëlle Geslin